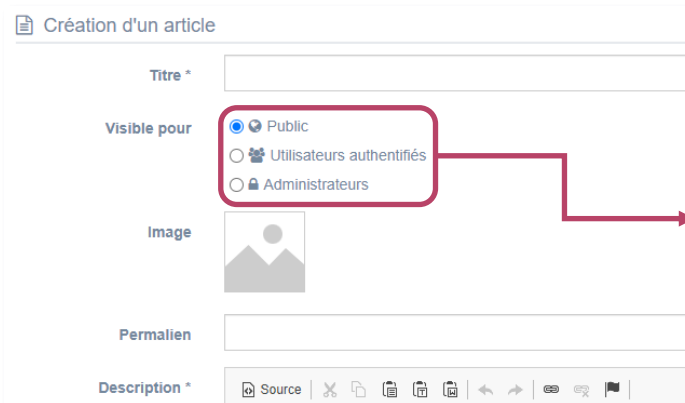


LA VISIBILITÉ D'UN CONTENU : 1 - LE CADRE GÉNÉRAL

Dans votre portail e-sidoc, différents paramètres permettent d'agir sur la visibilité d'un contenu.

L'OPTION VISIBLE POUR

Elle permet de paramétrer la visibilité de tous les contenus, des menus et rubriques pour les usagers côté *Front office*.



L'option **Visible pour** :

- **Public** : la publication est visible de tout le monde en interface usager.
- **Utilisateurs authentifiés** : la publication n'est visible que si l'utilisateur s'est authentifié au préalable.
Pour consulter ce contenu, vous devez vous authentifier
- **Administrateurs** : la publication n'est visible que par l'administrateur et n'apparaît pas en interface usager.

Pour l'administrateur du portail :

CÔTÉ BACK OFFICE	CÔTÉ FRONT OFFICE
L'option choisie est affichée dans les listes de gestion des différents contenus. <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 10px;"> Visible pour ⇅ <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 2px; margin-bottom: 2px; text-align: center;">Public</div> <div style="background-color: #f0f0f0; padding: 2px; margin-bottom: 2px; text-align: center;">Utilisateurs authentifiés</div> <div style="background-color: #f0f0f0; padding: 2px; text-align: center;">Administrateurs</div> </div>	Un symbole, devant le titre du contenu, de l'espace ou de la rubrique, indique à l'administrateur connecté l'option de visibilité choisie : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateurs : 🔒 Concours Bookface • Utilisateurs authentifiés 👤 Semaine de la presse

CONSEIL UTILE : L'option **Utilisateurs authentifiés** peut être intéressante pour diffuser à un public restreint des travaux ou photos d'élèves que vous ne souhaitez pas voir diffuser à tous sur le web pour des questions de droit.

L'ACCÈS AUX CONTENUS PAR VOS USAGERS

Un contenu dont la visibilité n'est pas **Administrateurs**, même s'il n'est pas publié, peut être trouvé à l'issue d'une recherche usager.

Un contenu avec la visibilité **Public**, dans une rubrique/un espace, sera consultable par vos usagers lors de la navigation dans les pages de votre portail. Pour qu'un contenu dans un groupe soit visible pour vos usagers, il faut que celui-ci le soit également.

REMARQUE : Un groupe de contenus sans contenus associés n'est pas affiché pour vos usagers même avec une option **Public**. Pour l'administrateur connecté, il l'est avec la mention :

▼ Au mois de septembre

Ce contenu est vide.



UN PETIT RAPPEL :

- Le permalien permet d'accéder à un contenu, si celui-ci est **Public**, même s'il n'est pas publié dans une rubrique, un espace. Il est possible de le communiquer à un collègue avant publication dans le cadre d'une collaboration.
- N'hésitez pas à consulter le N° consacré au permalien : <https://bit.ly/3LbVsnY>